

## **AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE SANIMED PAR ELEVATION DE LA VALEUR NOMINALE DE L'ACTION**

**A partir du vendredi 10 novembre 2017**, la Bourse procédera à l'ajustement de son référentiel, par l'élévation de la valeur nominale de l'action de la société SANIMED de : un dinar **(1)** à un dinar et cent neuf millimes **(1,109)**. En conséquence, le capital social sera porté de 12 400 000 dinars à **13 751 600** dinars.

Cette opération n'a pas d'incidence sur le cours, ni sur le nombre de titres en circulation, ni encore sur les ordres en carnet.